



UNSIGNED MUSIC TALENTS REGLEMENT 2008

GROUPE

Nous sommes à la recherche de groupes ou musiciens qui n'ont pas encore été signé par une maison de disque. Les groupes avec un cd en production propre doivent le mentionner sur leur inscription. Ils seront examinés au cas par cas par le jury.

DEMO

- Les inscriptions sont ouvertes du 14 janvier 2008 au 16 mars 2008. Le tampon sur le timbre fera office de preuve. Les groupes ou musiciens doivent se tenir libre le samedi 26 avril 2008 pour la finale
- Tous les genres de music sont acceptés.
- Les démos doivent contenir 4 chansons, dont une reprise au maximum.

S'INSCRIRE

Les démos doivent être composées de 4 chansons, dont minimum 3 de création propre.

Vous avez 2 possibilités pour vous inscrire :

- Via www.soundslike.be "Brand your band". Il suffit de créer votre propre page, uploader 4 chansons et de s'inscrire via le bouton « UNSIGNED MUSIC TALENTS ». Votre musique sera directement envoyée vers les membres du jury.
N'oubliez pas de mentionner votre adresse, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
 - Envoyez ou déposez votre démo avec une courte biographie et une photo du groupe à :
Unsigned Music Talents
Fnac Antwerpen
Groenplaats
2000 Antwerpen
N'oubliez pas de mentionner votre adresse, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
-

CONCOURS

Un jury professionnel choisira 5 groupes.

Les 5 lauréats se mesureront lors d'une finale au Petrol à Anvers le samedi 26 avril 2008 en présence du jury et d'un public. Le line-up et les heures des concerts seront tirés au sort par l'organisateur le jour même en présence des groupes. Chaque groupe à 20 minutes pour jouer les 4 morceaux du démo, dont une reprise au maximum. Chaque groupe ou artiste a 30 minutes pour installer et démonter son matériel. Ce qui fait en tout 50 minutes.

En s'inscrivant au Unsigned Music Talents, le groupe déclare son accord avec les points suivant :

- Les 5 lauréats utiliseront les mêmes sono et lumière.
- Les 5 lauréats travailleront avec le même technicien de son et lumière.
- La décision du jury est indiscutable.
- Les lauréats excluent Out of the Blue bvba / Play Out Music de toute responsabilité pour tout dommage survenu dans le cadre de leur participation au concours..